



**FONDATION RENÉ CASSIN**

Institut International des Droits de l'Homme  
International Institute of Human Rights

1969 – 2019



**50<sup>ÈME</sup> SESSION D'ÉTÉ**  
**50<sup>TH</sup> SUMMER SCHOOL**

**MODULE / UNIT 1**

**1 – 12 juillet / July 2019**

Droit international des droits de l'homme  
*International Human Rights Law*

**MODULE / UNIT 2**

**15 – 26 juillet / July 2019**

Droit international pénal et humanitaire  
*International Criminal and Humanitarian Law*

**LES INTERVENANTS**

## MODULE 1 Droit international des droits de l'homme (1-12 juillet 2019)

- CONFÉRENCES

### Antônio Augusto CANÇADO TRINDADE



#### *Conférence inaugurale*

Actuellement Juge à la Cour internationale de Justice, M. Antônio Augusto Cançado Trindade a précédemment exercé les fonctions de Juge, Vice-Président et Président à la Cour interaméricaine des droits de l'homme. Il a aussi été le Directeur Exécutif de l'Institut Interaméricain des Droits de l'Homme, dont il est actuellement membre du Comité de Direction. Il a obtenu son Doctorat et son Master en droit international à l'Université de Cambridge, et sa Licence à l'Université Fédérale du Minas Gerais (Brésil).

Il est aujourd'hui Professeur Émérite en Droit international à l'Université de Brasília. Il est aussi membre du Curatorium de l'Académie de Droit international de La Haye, membre de l'Institut de Droit international, et membre de l'Institut International des droits de l'homme de Strasbourg. Il est l'actuel Président de la Société Latine Américaine de Droit international. Il est l'auteur de nombreux ouvrages en droit international public et en droit international des droits de l'homme, publiés en différentes langues dans de nombreux pays.

### Angela MELO



#### *Conférence de clôture*

Angela Melo a exercé auprès du Ministre de la justice du Mozambique les fonctions de Conseillère juridique principale en droit international public et privé, spécialement chargée des questions relatives au droit international des droits de l'homme et au droit pénal interne. De 2001 à 2007, elle a été Vice-présidente et

Rapporteur spécial de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples au sein de l'Union Africaine. Elle est membre du Conseil d'administration de Penal Reform International, et a été la première Vice-présidente de l'Association nationale des femmes juristes du Mozambique. Elle a intégré l'UNESCO en 2009 où elle a occupé le poste de directrice de plusieurs Divisions au sein du Secteur des sciences sociales et humaines. Elle est actuellement directrice de la Division de l'éthique, de la jeunesse et des sports.

- COURS FONDAMENTAUX

### Olivier DE SCHUTTER



#### *Le système de protection des droits de l'homme et des Nations Unies et de ses institutions (FR)*

Olivier De Schutter enseigne le droit international des droits de l'homme à l'Université catholique de Louvain (Belgique) ainsi qu'à Sciences Po (France). Secrétaire général de la Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) de 2004 à 2008, il a été le Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation entre 2008 et 2014, et il est membre depuis 2015 du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU. De 2002 à 2007, il a été le coordinateur du Réseau européen d'experts indépendants en matière de droits fondamentaux, faisant des recommandations à la Commission européenne et au Parlement européen sur la mise en œuvre de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, et il est

membre du Comité scientifique de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE. Ses publications portent notamment sur la protection des droits économiques et sociaux dans le contexte de la mondialisation économique.

### **Philip ALSTON**



#### ***Le système de protection des droits de l'homme et des Nations Unies et de ses institutions spécialisées (EN)***

Philip Alston est Professeur de droit à l'Université de New York et dirige le Centre pour les droits de l'homme et la justice dans le monde. Il est également le rapporteur spécial au Conseil des droits de l'homme sur la pauvreté extrême et les droits de l'homme aux Nations Unies. Il était auparavant Rapporteur spécial des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires (2004-2010), Président du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU (1991-1998) et membre de la Commission d'enquête du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la République centrafricaine.

### **Marjorie BEULAY**

#### ***Le système européen de protection des droits de l'homme (FR)***

Après un double cursus bilingue droit-russe ainsi qu'un Master 2 Recherche en droit international économique à l'Université Paris Ouest Nanterre, Marjorie Beulay est aujourd'hui docteur en droit international public depuis et maître de conférences à l'Université Picardie-Jules Vernes d'Amiens où elle enseigne le droit international public, le droit international pénal, le droit européen ainsi que le droit administratif. Sa thèse de doctorat porte sur l'Applicabilité des droits de l'homme aux organisations internationales. Par ailleurs, elle est aussi l'auteur de plusieurs articles et contributions en droit international et européen. Diplômée de la Fondation René Cassin elle exerce aussi à la Cour Nationale du Droit d'Asile en tant qu'Assesseur HCR depuis 2016.

### **Michael O'BOYLE**

#### ***Le système européen de protection des droits de l'homme (EN)***

Né en 1950 à Belfast, en Irlande du Nord, il est diplômé de la Harvard Law School et titulaire d'un LL.M. en droit international public, Kennedy Scholar. En 1973, il a également obtenu un diplôme en droit international et comparé des droits de l'homme à l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg, en France, et a été admis au barreau de l'Irlande du Nord. Il a été membre du secrétariat juridique de la Commission européenne des droits de l'homme de 1977 à 1990, chef de section de 1990 à 1995, puis chef de division au greffe de la Cour européenne des droits de l'homme de 1995 à 1998. Il est élu greffier adjoint de la Cour européenne des droits de l'homme en février 2006 et réélu en 2010. Auteur de nombreux articles dans le domaine du droit public et des droits de l'homme et co-auteur (avec le professeur David Harris, Ed Bates et Carla Buckley) du livre « Law of the European Convention on Human Rights » (quatrième édition), OUP, 2018. M. O'Boyle a été nommé conseiller honoraire des Inns of Court d'Irlande du Nord en juin 2015 et s'est vu décerner un doctorat honorifique par la Queens University Belfast en reconnaissance de son passé de service public. Depuis mars 2015, il est conseiller spécial du gouvernement de la Géorgie pour les questions relatives aux droits de l'homme au nom du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

### **Fabian SALVIOLI**



#### ***Le système interaméricain de protection des droits de l'homme (FR)***

Avocat, Magister en Relations internationales et docteur en droit (cum laude) de l'Université nationale de La Plata en Argentine, M. Salvioli y est également Professeur en droit international public, Directeur de l'Institut des droits de l'homme et Directeur du master en droits de l'homme. Il a régulièrement dispensé des cours dans diverses Universités d'Amérique latine et d'Europe en tant que Professeur invité. Il a à son actif plus de cent cinquante publications, et a été membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies de 2009 à 2016, Comité qu'il a lui-même

présidé pendant les années 2015 et 2016. Il a enfin fait partie et a présidé divers tribunaux ad hoc pour les réparations pécuniaires dans le cadre de règlements amiables concernant la République Argentine.

### **Elizabeth SALMON GARATE**



#### ***Le système interaméricain de protection des droits de l'homme (EN)***

Elizabeth Salmón Garate est titulaire d'un doctorat en droit international de l'Université de Séville (Espagne). Elle est professeur de droit international à la faculté de droit de l'Université Pontificale Catholique du Pérou (PUCP). Elle est également Directrice exécutive de l'Institut pour la démocratie et les droits de l'homme de la même Université (IDEH-PUCP). Elle est actuellement Présidente du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et experte consultant auprès de la juridiction colombienne spéciale pour la paix. Le Professeur Salmón Garate est l'auteur de plusieurs publications en droit international public, le droit international des droits de l'homme, le droit pénal international, le droit international humanitaire et la justice transitionnelle. Elle a également été consultante auprès des Ministères de la Justice et de la Défense du Pérou, de la Commission vérité et réconciliation du Pérou, des Nations Unies et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Elle est Professeur invité dans diverses universités et dans des cours spécialisés dans plusieurs pays.

### **Seni OUEDRAOGO**



#### ***Le système africain de protection des droits de l'homme (FR)***

Docteur en droit public, diplômé de l'Institut international des droits de l'Homme et de l'Académie internationale de droit constitutionnel de Tunis, le Professeur Seni Ouadraogo est Professeur de Droit Public à l'Université de Ouaga au Burkina Faso. Auteur d'une thèse sur « La lutte contre la fraude à la constitution dans les Etats d'Afrique noire francophone », il enseigne au sein du Master II interdisciplinaire Dynamiques africaines de l'Université de Bordeaux, France, et fait partie du Centre d'études et de recherches sur les droits africains et sur le développement institutionnel des pays en développement (CERDRADI). Il est, depuis février 2018, Ministre de la Fonction Publique du Burkina Faso.

### **Manisuli SSENYONJO**

#### ***Le système africain de protection des droits de l'homme (EN)***

Manisuli Ssenyonjo est Professeur de droit international et de droits de l'homme à l'Université Brunel de Londres. Ses recherches portent principalement sur le droit international public. Cela inclut divers aspects du droit international des droits de l'homme, des droits économiques, sociaux et culturels, du rôle et de la responsabilité des acteurs non étatiques et des organisations internationales (Organisation mondiale du commerce, Fonds monétaire international et groupe de la Banque mondiale). Il a publié de nombreux ouvrages dans ces domaines et a entrepris des activités de formation dans le domaine des droits de l'homme en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient. Il est rédacteur en chef et co-rédacteur en chef de l'International Human Rights Law Review.

- **COURS SPÉCIAUX**

### **Fabienne QUILLERÉ-MAJZOUB**

#### ***La Charte arabe des droits de l'homme (FR)***

Après avoir obtenu l'allocation de recherche et soutenu sa thèse en droit public à la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Rennes I, Fabienne Quilleré-Majzoub s'est investie auprès des Universités francophones libanaises où elle enseigne le droit international public, les organisations internationales, les relations internationales, les droits de l'Homme et libertés publiques, et l'arbitrage international. Elle a également donné un cours publié à l'Institut des Hautes Études Internationales de Paris II – Panthéon-Assas. Membre per-

manent de l'ODE (UMR CNRS 6262, Université de Rennes I), le Professeur Quilleré-Majzoub a développé plusieurs axes de recherche dans lesquels elle publie régulièrement : systèmes régionaux de protection des droits de l'homme, droit international de l'eau, et droit international de l'environnement.

## Mohamed Yehia MATTAR



### *La Charte arabe des droits de l'homme (EN)*

Le Dr Mattar est professeur de droit, directeur de la clinique de droit et chef du département des compétences juridiques de la faculté de droit de l'Université du Qatar. L'expertise professionnelle de M. Mattar s'inscrit en droit comparé et en droit international. Reconnu en tant qu'expert international en matière de législation anti-trafic d'être humain, M. Mattar travaille depuis plus de 15 ans dans plus de 75 pays pour promouvoir le respect des normes internationales relatives aux droits humains par les États et conseiller les gouvernements sur la rédaction et l'application de lois sur les droits humains. M. Mattar a témoigné aux États-Unis sur l'état de la traite des êtres humains dans le monde lors de diverses audiences du Congrès. Il est également intervenu devant la Douma russe, le Sénat mexicain, la Commission interaméricaine des droits de la personne et le Parlement égyptien. M. Mattar donne des cours sur la traite internationale des personnes, le droit des investissements et du commerce du Moyen-Orient, la Loi islamique, le commerce international et les droits de l'homme ou encore sur l'éthique juridique. M. Mattar était professeur auxiliaire au American College of Law de l'Université américaine de Washington, au Georgetown Law Center, et à la School of Advanced International Studies de l'Université Johns Hopkins. Il a également été professeur invité à l'Institut international des droits de l'homme à Strasbourg, à l'Institut international de rédaction législative en Louisiane, aux États-Unis, et à l'Institut international de Syracuse pour la justice pénale et les droits de l'homme en Italie. Mohamed Mattar a obtenu son doctorat en sciences juridiques (SJD) et sa maîtrise en droit (LL.M) à l'Université de Tulane, sa maîtrise en droit comparé (MCL) à l'Université de Miami et sa licence de droit (LL.B.) à l'Université d'Alexandrie où il exerce encore les fonctions de professeur de droit distingué non résident.

## Emilie PRADICHIT



### *La protection des droits de l'homme en Asie (FR)*

Emilie Pradichit est une avocate internationale, spécialisée sur la question des droits de l'homme, qui cumule plus de dix années d'expérience dans la promotion et la protection des droits humains des communautés marginalisées et dans le renforcement des capacités des détenteurs d'obligations et des détenteurs de droits sur leurs obligations nationales et internationales en matière de droits humains. Elle a travaillé en tant que consultante en droits de l'homme et chargée de plaider auprès du Programme des Nations Unies pour le Développement. En 2017, elle a fondé la Fondation Manushya, une ONG régionale asiatique visant à donner aux communautés locales les moyens de faire progresser la justice sociale et les droits de l'homme, ainsi qu'à encourager les États à ouvrir le dialogue démocratique. Elle est titulaire d'un Master de droit en droit international public et d'un diplôme de troisième cycle en administration internationale, de l'Université de Paris I: Panthéon-Sorbonne.

## Debbie STOTHARD



### *La protection des droits de l'homme en Asie (EN)*

Mme Debbie Stothard est la Secrétaire Générale de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) et la coordinatrice/fondatrice du Réseau ASEAN Alternatif pour la Birmanie (Altsean-Burma). Au cours de sa carrière dans le domaine des droits de l'homme, Mme Stothard a collaboré avec diverses communautés et activistes afin de faire participer les États, les organisations intergouvernementales et d'autres parties prenantes de l'Asie, de l'Afrique, de l'Europe et des Amériques aux droits de l'homme et à la justice. Son travail est axé sur le commerce et les droits de l'homme, ainsi que la prévention des atrocités et la

promotion du leadership des femmes.

- Séminaire de préparation du Diplôme de la Fondation René Cassin

### **Guillaume DARTIGUE (FR)**

Après un Master 2 en droit international public/privé et un Master 2 en droits de l'homme à l'Université de Strasbourg, Guillaume Dartigue rédige aujourd'hui une thèse sur le préambule en droit international des droits de l'homme. Il est également attaché temporaire d'enseignement et de recherche à la Faculté de droit de Strasbourg, où il assure des travaux dirigés de droit constitutionnel, de droit international public et de protection internationale et européenne des droits de l'homme. Diplômé de la Fondation René Cassin, il a en outre travaillé pour la Commission nationale consultative des droits de l'homme.

### **Zoé HARPER (EN)**



Zoe Harper est avocate au Doughty Street Chambers à Londres, au Royaume-Uni. Elle pratique le droit des réfugiés et des droits humains et se spécialise dans la représentation des victimes de la violence sexiste et de la traite des êtres humains. Au cours de sa carrière, elle a été amenée à exercer en qualité d'avocate dans des affaires de protection individuelle, porter des litiges stratégiques, mener des recherches universitaires et travailler sur des politiques et des lois. Elle a reçu le diplôme de la Fondation René Cassin en 2017.

## MODULE 2 Droit international pénal et humanitaire (15-26 juillet 2019)

- CONFÉRENCES

### Marc PERRIN DE BRICHAMBAUT



#### *Conférence inaugurale*

Le Juge Perrin de Brichambaut est un membre du Conseil d'Etat (Cour suprême pour le droit administratif) depuis 1974 et a été nommé Conseiller d'Etat en 1992. Il a rempli différentes fonctions de haut niveau au sein du Ministère des Affaires Etrangères et du Ministère de la Défense en France ainsi qu'au sein du secrétariat des Nations Unies. En tant que Directeur des Affaires Juridiques du Ministère des Affaires Etrangères, il a dirigé la délégation française à la conférence de Rome et a signé le statut de Rome pour la France. De 2005 à 2011, il a été Secrétaire Général de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). Il a enseigné le droit international public à Sciences-Po, Paris.

Droit International Pénal

### Marina EUDES



#### *Les sources du droit international pénal (FR)*

Marina Eudes est Maître de conférences HDR à l'Université Paris Nanterre. Elle y est membre du Centre de droit international et y enseigne notamment le droit des droits de l'homme, le droit international pénal et le droit international humanitaire. Elle a publié, avec F. Bellivier et I. Fouchard, un manuel sur le Droit des crimes internationaux (PUF, 2018) et a dirigé, avec S. Szurek et P. Ryfman, un Traité de droit et pratique de l'action humanitaire (LGDJ, 2019). Elle a créé et dirige le Diplôme Organisations et juridictions pénales internationales (<http://ojpi.parisnanterre.fr/>), ainsi que le Pôle « Droit international humanitaire et Droit international pénal » de la Lettre Actualités Droits et Libertés (<https://revdh.revues.org/290>). 

### Kai AMBOS

#### *Sources of International Criminal Law (EN)*

Kai Ambos (1965) tient la Chaire d'enseignement en droit pénal, procédure pénale, droit comparé et droit pénal international à l'Université de Göttingen et est le directeur du Centro de Estudios de Derecho Penal y Procesal Penal Latinoamericano (CEDPAL). Il a exercé la fonction de juge au tribunal de Basse-Saxe à Göttingen entre 2006 et 2017. En février 2017, il a été nommé juge au Tribunal Spécial pour le Kosovo à la Cour Internationale de Justice à la Haye. Il a également été maître de recherches en droit étranger et droit pénal international à l'Institut Max-Planck entre 1991 et 2003. Le 6 décembre 2017, il a été sélectionné comme Conseiller (Amicus Curiae) auprès de la Colombian Special Jurisdiction for Peace.

## Isabelle FOUCHARD

### *Les crimes internationaux (FR)*

Isabelle Fouchard est chercheur en droit au CNRS, affectée depuis 2012 à l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (ISJPS – UMR 8103) et co-responsable de l'Équipe de droit comparé et internationalisation du droit. Ses activités de recherche principales s'articulent autour de la justice pénale internationale, du droit international humanitaire et des droits de l'homme et du droit pénitentiaire. Elle intervient également comme contrôleur extérieur auprès du Contrôleur général des lieux de privation de liberté depuis janvier 2015.

## Gregory TOWNSEND



### *International crimes (ENG)*

Après avoir étudié à l'Université de Los Angeles (UCLA), l'IUHEI Université de Genève, l'Université Fletcher et la faculté de droit de Loyola, Gregory Townsend est devenu vice-défendeur public à Los Angeles. En 1998, il a rejoint le Tribunal Pénal International pour le Rwanda, où il a travaillé sur des affaires liées au génocide. Il est ensuite devenu procureur pour la mission de maintien de la paix des Nations-Unies au Kosovo et au Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie. Il a également exercé les fonctions de chef du Bureau pour le Tribunal Spécial pour la Sierra Leone en tant que Conseiller juridique en chef au Procureur. Il a été chef de la Section des services du Registre de la Court au Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie et au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux. Il enseigne actuellement le droit à la Haye.

## Rafaëlle MAISON

### *Les juridictions pénales internationales (FR)*

Agrégée des facultés de droit, Rafaëlle Maison est professeur de droit public à l'université Paris Sud. Ses travaux portent sur la responsabilité et la justice pénale internationales. Elle a publié *La responsabilité individuelle pour crime d'Etat en droit international public*, Bruxelles, Bruylant, 2004 ; *Coupable de résistance. Naser Oric, défenseur de Srebrenica, devant la justice internationale*, Paris, Armand Colin, 2010 ; et, en rapport avec le génocide des Tutsi au Rwanda, « L'opération 'Turquoise', une mise en œuvre de la responsabilité de protéger ? » in *La responsabilité de protéger*, Paris, Pedone, 2008 ; « Que disent les archives de l'Élysée ? » in *Esprit*, mai 2010, p. 135-159 ; « Coup d'État et génocide : l'affaire Bagosora » in *Les Temps Modernes*, 2014, p. 213-237 ; avec Géraud de La Pradelle, « L'ordonnance du juge Bruguière comme objet négationniste » in *Cités*, 2014, p. 79-90.

## Antoine Kesia-Mbe MINDUA

### *International criminal jurisdictions (ENG)*

Le Juge Antoine Kesia-Mbe Mindua (1956) est originaire de la République Démocratique du Congo (RDC). Il a poursuivi des études de droit à Kinshasa (RDC) et à Nancy (France). Il a également obtenu le diplôme de l'Institut International des Droits de l'Homme en 1990. Il a obtenu son doctorat en droit international public à Genève (Suisse) en 1995 et a travaillé comme juriste auprès du Tribunal International Pénal pour le Rwanda (TPIR) à Arusha (Tanzanie) de 1996 à 2001. Entre 2001 et 2006, il a exercé les fonctions de Représentant Permanent de la RDC auprès des Nations-Unies à Genève ainsi qu'Ambassadeur Extraordinaire et plénipotentiaire pour la RDC à Berne (Suisse). De 2006 à 2016, il a été juge au Tribunal Pénal International pour l'Ex-Yougoslavie (TPIY) à La Haye (Pays-Bas). Enfin, depuis 2016, il est juge à la Cour Pénale Internationale à La Haye.

## Isabelle MOULIER

### *Les formes de la responsabilité pénale internationale (FR)*

Isabelle Moulier est titulaire d'un doctorat en droit international public soutenu en 2006 à l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne (La compétence pénale universelle en droit international, Prix Suzanne Bastid de la Société française pour le droit international ; Prix Georges Scelle de la Chancellerie des Universités de Paris). Maître de

conférences en droit public à l'Université Clermont Auvergne, ses thématiques de recherche et d'intervention portent sur le droit international public général, le droit international pénal, le droit international des droits de l'homme, le droit international humanitaire et le droit des organisations internationales. Parallèlement à ses activités académiques, Isabelle Moulier est, depuis 2015, juge-avocat nommé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) à la Cour nationale du droit d'asile.

## Gerhard KEMP

### ***Forms of international criminal responsibility (ENG)***

Le professeur Gerhard P. Kemp a fait ses études de droit à l'Université de Stellenbosch et à Anvers en Belgique. Il est membre du Bureau des directeurs de l'Institut pour la Justice et la Réconciliation et est membre du conseil de l'Initiative Crimes contre l'Humanité du Whitney R. Harris World Law Institute à la Washington University (Saint Louis). Le professeur a été un chercheur Erasmus Mundus à l'Institut d'Études Globales de l'Université de Wrocław en Pologne. Il est spécialiste en droit pénal international, droit international humanitaire, procédure pénale et études post-confliktuelles.

## Robert ROTH

### ***La coopération internationale en matière de justice pénale (FR)***

Robert Roth (1952), Professeur émérite de l'Université de Genève, y a obtenu son doctorat en droit en 1980. Il a exercé diverses fonctions universitaires, en tant que doyen de la Faculté de Droit (2003-2007), membre du Rectorat de l'Université de Genève, Professeur invité à l'Université Saint-Louis (Bruxelles) ou encore directeur de l'Académie du droit international humanitaire et des droits humains à Genève et membre du Conseil de Fondation de l'Institut des hautes études internationales et du développement de Genève. Il a également exercé des fonctions judiciaires, en tant que juge à la Cour de cassation du canton de Genève dont il a été Vice-Président (1996-2002 et 2010). Il a présidé la Chambre de première instance du Tribunal spécial pour le Liban entre 2011 et 2013.

## William A. SCHABAS



### ***International cooperation in matters of criminal justice (ENG)***

William A. Schabas enseigne le droit international à l'Université Middlesex de Londres. Il enseigne également le droit international des droits de l'homme et les droits de l'homme à l'Université de Leyde, est Professeur émérite de droits de l'homme à la National University d'Irlande à Galway ainsi que Président honoraire du Centre Irlandais des Droits de l'Homme, Professeur invité à Sciences Po (PSIA). Ayant obtenu une licence et un master d'histoire à l'Université de Toronto, ainsi qu'un master de droit ainsi que son doctorat de l'Université de Montréal, le Professeur Schabas a également plusieurs doctorats honorifiques en droit. Il est l'auteur de plus de vingt ouvrages liés aux droits de l'homme, notamment : La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : travaux préparatoires (Cambridge University Press, 2013), Atrocités inimaginables, Justice, Politique et Droits dans les Procès pour Crimes de guerre (Oxford University Press, 2012), Entre 2002 et 2004, il était l'un des trois membres internationaux de la Commission Vérité et Réconciliation de la Sierra Leone. Il a également exercé les fonctions de consultant sur la peine capitale pour l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et a rédigé les rapports annuels au Secrétaire-Général de 2010 et de 2015 quant au statut de la peine capitale. Le Professeur Schabas a été nommé Officier de l'Ordre du Canada en 2006. Il a été élu membre de l'Académie Royale Irlandaise en 2007.

## Anne-Laure CHAUMETTE-VAURS



### *Procédure pénale internationale et protection des droits de l'homme (FR)*

Anne-Laure Chaumette est maître de conférences HDR à l'Université Paris Nanterre. Elle y enseigne le droit international public et co-dirige le DU Collège international du droit et le M2 Droit des relations internationales et de l'Union européenne. En 2003, elle a travaillé à la Cour pénale internationale auprès du Président Philippe Kirsch. De 2014 à 2017, elle a été juge assesseur, nommée par le UNHCR, à la Cour nationale du droit d'asile. En 2018, elle fut Directrice d'études et de recherches à l'Académie de droit international de La Haye. Spécialiste de droit international pénal, elle a co-écrit le Manuel de Droit international pénal avec le professeur Olivier de Frouville et participe à la chronique des juridictions pénales internationales de l'Annuaire français de droit international.

## Christoph SAFFERLING



### *International criminal procedure and protection of human rights (ENG)*

Christoph J.M. Safferling, 1971, a fait ses études de droit à Munich et Londres. Il a obtenu son doctorat à l'université de Munich en 1999 et a eu l'examen du barreau en 2000. Par la suite, il a rempli les fonctions de professeur assistant en droit à l'université d'Erlangen-Nuremberg. Entre 2006 et 2015, il a été professeur de droit pénal, procédure pénale, droit pénal international et droit international public à l'université Phillips de Marbourg, et a été directeur du Centre International de Recherches et de Documentation pour les procès de crimes de guerre. Il est le chercheur associé en droit international Whitney R. Harris du Jackson Center à Jamestown, N.Y. Depuis 2012, il fait partie de la Commission Académique Internationale au Ministère Fédéral de la Justice pour l'étude critique du passé national-socialiste. Il occupe actuellement la chaire d'enseignement de droit pénal, procédure pénale et droit international à l'Université Friedrich-Alexander-Erlangen-Nuremberg et est l'un des Vice-Présidents de l'Académie Internationale des Principes de Nuremberg. Sa recherche s'articule principalement autour des domaines suivants : procédure pénale internationale, éléments moraux du crime et histoire du droit international pénal. Le Professeur Safferling co-dirige le Journal du Droit Allemand et la Revista Internazionale di Diritto Penale. Il a édité la traduction allemande de l'ouvrage de Whitney Harris Le Procès de la Tyrannie et est l'un des éditeurs du principal commentaire du code allemand de droit pénal international. Il est l'auteur de Procédure Pénale Internationale (OUP 2012) et le co-auteur de l'étude « Le dossier Rosenberg. Le Ministère Fédéral de la Justice et le passé Nazi »

## François ROUX



### *La représentation des victimes (FR)*

François Roux, aujourd'hui avocat Honoraire, a été pendant près de 40 ans avocat au Barreau de Montpellier (France). Il a notamment défendu des militants de la désobéissance civile non-violente dans la tradition de Gandhi : mouvement des paysans du Larzac, objecteurs de conscience, syndicalistes paysans dont José Bové, « faucheurs d'OGM » contre Monsanto etc. Il a également défendu pendant 30 ans les indépendantistes polynésiens et kanaks dans le Pacifique (Polynésie Française, Nouvelle Calédonie). Il est intervenu plusieurs fois avec succès devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme et devant le Comité des droits de l'Homme des Nations Unies à Genève. Il a travaillé dans l'équipe américaine de défense du français Zacarias Moussaoui aux USA impliqué dans les attentats du 11 Septembre. Depuis 1999 il est intervenu devant les Juridictions Pénales Internationales, d'abord comme avocat de la défense dans divers dossiers au Tribunal Pénal International pour le Rwanda (notamment l'affaire Bagilishema, premier acquittement au TPIR), puis au Cambodge (affaire Douch). En Mars 2009 il a été nommé par le Secrétaire Général des Nations Unies, Chef du Bureau de la Défense au Tribunal Spécial pour le Liban. Il a ainsi dirigé jusqu'en Février 2018, dans la bien nommée Cité de la Paix de La Haye, ce Bureau indépendant, l'un des 4 Organes du Tribunal, avec la Présidence, le Procureur et le Greffe. Son credo : il ne peut y avoir de Paix sans Justice, de Justice Internationale sans Avocat. Dernier ouvrage paru : « Justice Internationale

: la parole est à la défense ». (Indigène Editions. Arab Scientific Publishers. Edition trilingue français anglais arabe). François Roux est Chevalier de l'Ordre National du Mérite et Officier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

## Sarah PELLET

### ***Representation of victims (ENG)***

Après une double maîtrise de droit français et common law obtenue avec mention à l'Université Paris Nanterre, Sarah Pellet a effectué un LLM en international legal studies à l'Université de New York (NYU). Elle a ensuite rempli les fonctions de chargée de mission et de conseillère juridique à la Commission Nationale Consultative des droits de l'homme, avant de rejoindre la Cour Pénale Internationale, où elle exerce désormais au sein du Bureau du conseil public pour les victimes.

## Droit International Humanitaire

## Ghislaine DOUCET



***Introduction générale au Droit international humanitaire : histoire, principes, sources conventionnelles et coutumières; place du Droit international humanitaire dans le Droit international public (FR) Champ d'application du Droit international humanitaire. Qualification des situations (CAI et CANI). Autres situations de violence (FR) Le CICR (mandat, mission, activités) et les acteurs humanitaires. Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FR) Les outils documentaires (FR)***

Docteur en droit, spécialisée en droit international humanitaire, terrorisme (DIH) et droit international pénal, Ghislaine Doucet est Conseiller juridique principal de la Délégation du CICR en France. Dans ce cadre, elle est notamment en charge de la diplomatie thématique et de la promotion du DIH auprès des autorités nationales françaises et de l'Organisation internationale de la francophonie. Elle est également Responsable de la publication de la Sélection française de la Revue internationale de la Croix-Rouge ainsi que de la version française des Commentaires actualisés des Conventions de Genève. Diplômée du Centre d'Études et de Recherche de l'Académie de Droit international de La Haye (Pays-Bas), Ghislaine Doucet a soutenu sa thèse de doctorat sur "Le terrorisme et son contentieux" (1983) et a écrit plusieurs articles sur ce thème. Expert auprès de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, membre de l'Association Internationale de Droit pénal (AIDP), expert indépendant auprès de l'ONU pour les questions liées à la réparation des préjudices subis par les victimes d'actes de terrorisme, membre du Comité de la Fondation de France Ensemble face au terrorisme, Ghislaine Doucet est régulièrement sollicitée pour des présentations sur diverses thématiques auprès de publics institutionnels (ministère des armées notamment) ou académiques en France et dans l'espace francophone. Conseiller technique au gouvernement de 1989 à 1993, elle est notamment à l'origine de la création du statut de victime civile de guerre pour les victimes d'actes de terrorisme ; elle a aussi dirigé la FNDIRP de 1994 à 2000 et conseillé l'association S.O.S. Attentats de 2000 à 2008.

## Alessandro Mario AMOROSO



***Introduction générale au Droit international humanitaire : histoire, principes, sources conventionnelles et coutumières; place du Droit international humanitaire dans le Droit international public (EN) Champ d'application du Droit international humanitaire. Qualification des situations (CAI et CANI). Autres situations de violence (EN) Principes fondamentaux du Droit international humanitaire – conduite des hostilités (EN) ) Moyens et méthodes de guerre / nouvelles Technologies (EN)***

Alessandro Mario Amoroso est Conseiller Juridique auprès de la délégation de Paris du Comité International de la Croix-Rouge. Avant de rejoindre le CICR, il était Programme Officer au Geneva Centre for Security Policy, où il était responsable de la recherche et de l'analyse en matière de droit international humanitaire, droits humains, droit pénal international et droit international du recours à la force. Il a récemment publié dans le Journal of International Criminal Justice, dans la Revue Internationale de la

Croix-Rouge, dans le War Report de la Geneva Academy et dans l'Italian Yearbook of International Law. Alessandro est titulaire d'un LL.M. en Droit International Humanitaire et Droits Humains de la Geneva Academy et d'un master en droit avec spécialisation en droit international de l'Université de Naples Federico II. Il parle italien, anglais, français et espagnol.

#### Caroline BRANDAO



***Principes fondamentaux du Droit international humanitaire – conduite des hostilités (FR) Moyens et méthodes de guerre / nouvelles Technologies (FR)***

Caroline Brandao est actuellement responsable du Pôle droit international humanitaire (DIH) à la Croix-Rouge française. Après un parcours au sein de l'Armée de terre comme juriste, elle intègre en 2007 la Croix-Rouge française. En dehors des missions de terrain avec le Mouvement International de la Croix-Rouge (Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Israël, Géorgie et Estonie), elle enseigne le droit des conflits armés. Diplômée de l'Université de Montréal au Canada et de scientifiques sur les nouvelles technologies de l'armement au sein de l'Université Paris-Ouest-Nanterre-la-Défense et à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire jusqu'en 2015. Elle a coécrit des ouvrages juridiques avec des spécialistes français et étrangers des questions scientifiques, juridiques et éthiques de la robotique (Drones et killer robots : Faut-il les interdire ? en 2015), avec le soutien de la Fondation Saint-Cyr.

#### Julie TENENBAUM



***Protection des personnes et des biens. Focus sur : violences sexuelles, protection des enfants, soins de santé en danger, protection des biens culturels (FR) Participation directe aux hostilités (FR) Direct Participation in hostilities (EN) Mise en œuvre du Droit international humanitaire et responsabilité en cas de violations. Régime des sanctions (FR) Défis contemporains au Droit international humanitaire (FR)***

Julie Tenenbaum travaille comme conseillère juridique régionale pour l'Europe pour la délégation régionale de Paris du CICR. Avant de rejoindre le CICR, elle a travaillé comme juriste dans le domaine de l'immigration et du droit d'asile à Londres où elle est devenue avocate. Elle a fait une première mission pour le CICR en tant que déléguée protection au Sri Lanka puis est devenue conseillère juridique régionale pour le Sud de l'Afrique puis l'Afrique de l'Ouest. Pendant ses quatre années en Afrique, elle a conseillé les autorités nationales en matière de Droit International Humanitaire et de sa mise en œuvre et a organisé et participé à des concours de plaidoirie. A la fin 2014, elle est devenue conseillère juridique régionale pour l'Europe et, en tant que telle, travaille sur les questions de DIH et autres questions juridiques d'intérêt pour le CICR en Europe

#### Etienne KUSTER



***Protection des personnes et des biens. Focus sur : violences sexuelles, protection des enfants, soins de santé en danger, protection des biens culturels (EN) - Protection des personnes détenues CAI et CANI) et problématiques contemporaines (FR) / (EN)- Mise en œuvre du Droit international humanitaire et responsabilité en cas de violations. Régime des sanctions (EN) Défis contemporains au Droit international humanitaire (EN)- Le CIRC (mandat, mission, activités) et les acteurs humanitaires. Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (EN) Les outils documentaires (EN)***

Etienne Kuster est Conseiller pour les relations avec les cercles académiques au Comité International de la Croix-Rouge (CICR). Depuis 2008, il a effectué des missions de terrain au Pakistan et au sud de la Thaïlande, avant de revenir au siège en 2011. Dans sa fonction actuelle, il supervise et soutient les interactions du CICR avec les milieux universitaires pour promouvoir le droit et l'action humanitaires, développe et promeut des outils pédagogiques et organise des événements académiques. Il est licencié en droit de l'Université de Genève et détenteur d'une Maîtrise en Études Avancées en DIH de la Geneva Academy.